

.....
Avis n°20-92278

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/20-92278/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **76**

Annonce No **20-92278**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Mairie de Darnétal.

Correspondant : LECERF Christian, Maire, hôtel de Ville, , place du Général de Gaulle B.P. 94 76162 Darnétal, tél. : 02-32-12-31-31, courriel : correspondre@aws-france.com adresse internet : <http://www.mairie-darnetal.fr/> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.mpe76.fr/> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **travaux de réhabilitation du complexe sportif FERRY.**

CPV - Objet principal : 45443000.

Lieu d'exécution : .

Code NUTS : -FRD22.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

* La présente consultation a pour objet la passation de marchés de travaux pour la réhabilitation des façades du complexe sportif Ferry, rue du Champ des Oiseaux à Darnétal (76160).

* Les marchés (lots) seront conclus à compter de leur notification jusqu'au parfait achèvement des travaux.

* Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution de l'ensemble des prestations Tous Corps d'etat (3 lots) de l'opération est de 4 mois. Il comprend une période de préparation de 1 mois et une période de travaux de 3 mois.

la date prévisionnelle de début des prestations est OCTOBRE 2020.

la date prévisionnelle d'achèvement des prestations est JANVIER 2021.

* Les prestations de chacun des trois lots sont rémunérées par un prix global et forfaitaire. Les

prestations sont rémunérées suivant le détail figurant dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire. Les prix tiennent compte des dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé, de la notification du marché à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Les prix tiennent compte des dépenses communes de chantier. Les prix peuvent varier suivant les modalités prévues au CCAP

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : * Se reporter aux DPGF qui figurent dans le dossier de consultation.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Cautionnement et garanties exigés : il sera appliqué une retenue de garantie de 5 %, sur le montant de chaque acompte, dans les conditions prévues aux articles R.2191-32 à 35 du code de la commande publique.

conformément aux dispositions des articles R.2191-36 à 42 du code de la commande publique, cette retenue de garantie pourra être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande, ou avec l'accord du Maître d'ouvrage une caution personnelle et solidaire, utilisable pour tout manquement, d'un montant de 5 % du montant (T.T.C.) du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : * Les travaux seront financés sur les ressources propres de la Collectivité inscrites au budget. Le paiement sera effectué selon les règles de la comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitants de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans le délai en vigueur, à compter de la date de réception des factures ou demandes de paiement équivalentes. Le défaut de paiement dans le délai en vigueur entraîne l'application d'intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché découlant de cette consultation sera attribué à un titulaire unique ou à un groupement momentané d'entreprises.

en application de l'article R.2142-22 du code de la commande publique, après attribution du marché à un groupement, la personne publique impose la forme d'un groupement solidaire pour assurer la bonne exécution du marché.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 55 %;

- valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 45 %.
Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 24 août 2020, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-10-11-12.

Renseignements complémentaires : les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr/>

* Toute la correspondance relative à cette consultation (demande de renseignements administratifs et/ou techniques complémentaires, besoin de documents complémentaires, etc.) sera adressée par voie électronique conformément au décret n°2011-144. En conséquence, les candidats qui déposent leur pli par voie matérielle doivent fournir une adresse courriel dans le dossier d'offres.

les demandes devront parvenir au plus tard le vendredi 07 août 2020 à 12 heures.

les réponses seront transmises au plus tard le mardi 11 août 2020.

* Le Pouvoir Adjudicateur informe les candidats qu'il peut être amené à négocier, après l'ouverture des offres.

* Les variantes présentées à l'initiative du soumissionnaire sont autorisées. Toutefois, les candidats devront impérativement répondre à la solution de base. Une offre ne présentant pas de solution de base sera écartée.

* La visite du site est obligatoire.

s'agissant de travaux d'extérieur et dans la mesure où le site est libre d'accès, les candidats peuvent se rendre sur les lieux sans qu'il soit nécessaire d'être accompagné par un agent de la ville ou de la maîtrise d'oeuvre.

Le présent marché a un caractère périodique : non.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 juillet 2020.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, tél. : 02-35-58-35-00, courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, télécopieur : 02-35-58-35-03 adresse internet : <http://www.ta-rouen.juradm.fr> .

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : voies et délais de recours :

* référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L. 551-1 et s.),

* référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L. 551-13 et s.),

* recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, n° 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité

appropriées,

* recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. -

Gros oeuvre / traitement des façades

C.P.V. - Objet principal : 45223220.

Mots descripteurs : Bardage, Gros oeuvre, Menuiserie, Peinture (travaux)

Lot(s) 2. -

Bardages / menuiseries

C.P.V. - Objet principal : 45262650.

Mots descripteurs : Bardage, Gros oeuvre, Menuiserie, Peinture (travaux)

Lot(s) 3. -

Peinture / ravalement

C.P.V. - Objet principal : 45442100.

Mots descripteurs : Bardage, Gros oeuvre, Menuiserie, Peinture (travaux)